REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

CNDH

COMMUNIQUE N°0025-2025CNDH-P.I.

Relatif à l'approvisionnement en produits pétroliers

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) se réjouit de l'amélioration de l'approvisionnement en produits pétroliers. Elle salue les efforts des autorités en faveur de la sécurisation des axes routiers.

Sur le fondement, notamment de la Constitution du 22 juillet 2023, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966, du Pacte international relatif aux droits économiques de 1966, sociaux et culturels, de la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples, des 4 Conventions de Genève de 1949 relatives au Droit international humanitaire, la CNDH :

- encourage le Gouvernement à poursuivre le renforcement des mesures de sécurisation sur les axes routiers en vue de mieux protéger les populations et leurs biens, et garantir la liberté d'aller et venir sur l'ensemble du territoire national ;
- réitère son soutien aux Forces Armées Maliennes (FAMa) dans leur lutte contre les groupes terroristes, en conformité avec les droits de l'Homme et le droit international humanitaire ;
- invite les populations à plus de collaboration avec les FAMa et au respect des mesures sécuritaires.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée. Nul n'est à l'abri de la violation de ses droits.

Bamako, le 02 décembre 2025

La Présidente par intérim

Me Aissata Founé TEMBELY

CONTACT : Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako – Mali
E-mail : cdroitdelhomme@gmail.com ; site web : www.cndhmali.com Siège de la CNDH : Rue 359-1ère Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000